

Il est probable que, sans ces politiques de protection et de stimulation du secteur de la fabrication, le Canada n'aurait pas de secteur secondaire aujourd'hui, sa population serait inférieure et il offrirait moins de possibilités. Économiquement parlant, le Canada dépendrait entièrement de l'exportation de ressources, dont un grand nombre s'épuisent rapidement.

Cette stratégie industrielle générale appliquée à deux secteurs soumis à des régimes très différents était valable à l'époque. Mais, à partir des années 60, ou plus tôt même, il apparut clairement que cette stratégie ne pouvait pas durer et qu'il fallait un changement. Les raisons de ce besoin de changement étaient à la fois politiques et économiques. Tout d'abord, il était clair que le secteur secondaire n'était pas viable s'il n'avait que le marché intérieur à desservir. Une population de vingt-deux millions d'habitants n'arrive pas à entretenir une industrie électronique, une industrie du meuble, une industrie de la chaussure, une industrie textile, une industrie chimique, une industrie du papier fin, une industrie automobile ou toute autre industrie.

Une politique de ce genre priverait les industriels canadiens des économies d'échelle réalisées grâce aux machines permettant la production massive et les moyens de communication de masse ainsi qu'aux programmes de commercialisation et de distribution massives. Sur le plan international, il était malencontreux d'exclure les fabricants étrangers, car les clients du Canada qui nous achetaient des produits internationaux n'auraient pas pu équilibrer leur balance commerciale avec nous d'une manière bilatérale. Rares sont les pays qui ont des matières premières dont le Canada a un besoin impérieux.

Mais les objections politiques à la vieille stratégie industrielle étaient également importantes. C'est un fait que les produits d'autoconsommation tendent à venir des régions urbaines du Canada central tandis que les produits destinés au marché international viennent de l'Ouest, de l'Est et des régions rurales. Au cours des années, il y a eu une tension croissante et l'Ouest, par exemple, s'oppose à ce qu'on lui demande d'offrir ses produits, c'est-à-dire les marchandises destinées au marché international, sur le marché mondial aux prix mondiaux qui sont sujets aux récessions et aux crises monétaires internationales pendant qu'il doit acheter ce dont il a besoin sur les marchés protégés des industriels du Canada central. L'Ouest prétend que ces industriels sont inefficaces et leurs produits non compétitifs. En vérité, cette accusation est fondée. L'industrie secondaire du Canada est fragmentée, elle est faible et le protectionnisme n'est pas à longue échéance une bonne méthode pour aboutir à une industrie saine. Cette sorte d'accusation de l'Ouest ou de l'Est contre le centre de notre pays affaiblit notre unité. Nous avons besoin de politiques dans chaque secteur de la vie nationale, y compris l'économie, qui nous unissent et non pas qui nous divisent.

A cause de ces facteurs, le Canada est obligé de repenser sa stratégie industrielle traditionnelle. La modification s'est faite peu à peu, progressivement, et non d'un seul coup, mais on commence à voir clair dans notre nouvelle stratégie industrielle. On a reconnu que pour être écono-

miquement viable, pour conserver une unité nationale, il fallait remanier de fond en comble l'ancien système. Il fallait que la fabrication secondaire au Canada trouve des débouchés internationaux et s'adapte à la communauté internationale.

Au départ, on pouvait mettre en doute cette possibilité. Aujourd'hui que la nouvelle politique a déjà été mise partiellement en pratique, on peut prouver clairement qu'elle est réalisable. Les produits fabriqués sont passés, en neuf ans, de 14 à 35 p. 100 du total de nos exportations. La nouvelle politique a été instaurée par le ministère de l'Industrie, puis par le ministère de l'Industrie et du Commerce. Je voudrais donner lecture d'une partie de la loi créant le ministère de l'Industrie, simplement pour montrer comment son mandat correspond à ce problème. Les objectifs du ministère étaient ainsi définis:

... élaborer et mettre à exécution des programmes et des initiatives propres à faciliter l'adaptation des industries manufacturières aux conditions nouvelles des marchés domestiques et extérieurs et renouveler les techniques de production, déterminer quelles sont les industries manufacturières qui ont besoin de mesures spéciales pour atteindre leur potentiel non réalisé ou pour faire face à des problèmes particuliers de redressement, et venir en aide à ces industries.

L'œuvre du ministère de l'Industrie, et par la suite du ministère de l'Industrie et du Commerce, a été d'étudier l'économie secteur par secteur en recherchant les moyens pour trouver à chacun d'eux des débouchés internationaux.

Le premier secteur de fabrication secondaire à devenir international fut l'industrie automobile. Tous les députés savent quelle a été la réussite de ce premier pas—au point d'en être gênant, puisque maintenant notre excédent commercial est devenu un élément controversé des relations canado-américaines. Mais nous avons dépassé de si loin les sauvegardes timorées de 1964 qu'elles ont maintenant perdu en grande partie leur pertinence. Le gros du succès vient des réalisations des dirigeants américains, des intérêts américains au Canada. Mais cela montre aussi que les travailleurs canadiens peuvent être au moins aussi efficaces que leurs confrères américains et que les entrepreneurs canadiens dans l'industrie et le commerce des accessoires peuvent réussir aussi bien que ceux des États-Unis, sinon mieux.

Après l'industrie de l'automobile, il y a eu celle des textiles. Dans ce domaine, le ministère a appris à sa grande surprise et à celle de presque tous les Canadiens que nous pouvons vendre certains de nos textiles même à Hong Kong et que les Américains aiment les vêtements canadiens lorsque ceux-ci sont mis en vente dans les grandes villes américaines dans des conditions concurrentielles. L'internationalisation de l'industrie textile est encore en cours. Ce n'est pas le gouvernement qui l'impose à l'industrie, bien au contraire. On a formé un office auquel l'industrie est invitée à présenter spontanément ses projets de rationalisation. Le gouvernement est prêt à contribuer financièrement au recyclage des employés et à pensionner de façon permanente les inadaptés. Il est raisonnable de demander au contribuable canadien de participer à ces frais de réadaptation, car c'est tout le Canada qui en profite.